COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER OUEST

DU 07 avril 2016

Etaient présents:

Collège élus : Jacqueline MARCONI (Présidente) Geneviève BONNISSEAU, Christian DE BARROS, Brahim MESSACI, Pierre STOUVENEL.

Collège des habitants: Frank BANNER, Thierry CHAUDRON, Michel FROBERT, Elisabeth GAUTHREAU, Yann GILBERT, Maryse GRESSOT, Jeannine LEDUC, Nicole PRULIERE.

Collège des acteurs sociaux économiques : Philippe DAOUT (Vice-Président du conseil de quartiers), Jocelyne BRUNEAU, Vincent CHARLOT, Eugenia FROBERT, IAFRATE Albert,

Administration: Vincent REBERIOUX, Clémence CASSIER, Lucie PLANTADE,

Excusés: Téta BEN DAVID, Eddy JOURDE, Abdé NASSIB,

Madame Jacqueline Marconi donne lecture de l'ordre du jour :

- Approbation des comptes rendus du 25 novembre 2015 et 13 janvier 2016,
- Suivi des demandes et suggestions
- Tour de table
- Echange avec le public
- Informations générales
- Projets et travaux
- Fêtes et animations

Puis elle soumet à l'approbation des conseillers de quartiers les derniers comptes rendus (séances du 26 novembre 2015 et 13 janvier 2016). Aucune remarque n'est formulée, ils sont adoptés.

1. Suivi des demandes et suggestions

Madame Jacqueline MARCONI apporte des informations complémentaires sur les points suivants :

- Propreté dans la ville : elle informe qu'un groupe d'une dizaine de riverains a participé au « nettoyage citoyen » le 22 mars dernier. Elle espère que cette initiative pourra s'étendre sur les autres quartiers de la ville.
- o **L'avenue de la République** : accès difficile à son garage pour une riveraine. Les services techniques sont intervenus pour en améliorer l'accès.
- Monsieur Pierre STOUVENEL indique que ce n'est pas tout à fait réglé mais qu'il y a une amélioration.
- Chemin des chaudronniers : difficulté pour un riverain de rentrer son véhicule. Intervention des services techniques qui ont amélioré l'accès.
- o Tunnel qui débouche sur le parvis du centre administratif : le problème a été réglé.
- Chemin des Gilletains: celui-ci pose de gros problèmes aux riverains. Madame Jocelyne BRUNEAU, Présidente de l'amicale des locataires du Clos Marcel Paul a contacté la Mairie de VILLENEUVE LE ROI sans succès, celle-ci ne voit pas la nécessité d'intervenir.
- Clos Marcel Paul : la bouche d'incendie qui n'était pas matérialisée, a été sécurisée pour faciliter l'intervention des pompiers.
- Avenue de la Victoire: la visibilité est mauvaise lorsque l'on débouche du sentier des vignes.
 Afin d'y remédier, le stationnement autorisé a été neutralisé par la pose de bornes antistationnement.
- Rue du 11 novembre : présence de tags sur le mur d'une propriétaire. Compte tenu qu'il s'agit du domaine privé, si le propriétaire ne souhaite pas le retrait des tags, cette situation est difficile à régler.

 Vacations dentistes du Centre médical Méliès : Madame Jacqueline MARCONI indique que les dentistes ont toujours leurs vacations sur ce site.

2. Tour de table des conseillers

La parole est donnée aux conseillers :

Monsieur Michel FROBERT demande où se trouve le buste de Georges Méliès ?

Il est répondu que suite au vol de la statut du « Lion du Parc de la Cloche », le buste a été mis à l'abri. Il sera réinstallé ultérieurement.

Il fait également des remarques sur la propreté du quartier et demande à ce que les riverains nettoient devant chez eux. Il souligne que les actions civiques c'est bien mais qu'elles ne résolvent pas le problème de fond. Le quartier se dégrade et est de plus en plus sale.

Monsieur Vincent CHARLOT demande l'amélioration de la signalétique des travaux du Parc Méliès. On peut s'engager sans s'en apercevoir sur le chantier, par endroit il n'y a aucune interdiction de passer.

Madame Jeannine LEDUC fait part de la réflexion de certains orlysiens qui se demandent ce que vont devenir les 3% d'espaces verts restants, puisque la Ville d'Orly n'arrête pas de construire des logements sociaux. Elle ajoute que dans le Val de Marne, la Ville d'Orly arrive en 3ème position avec ses 55% de logements sociaux. Elle pense que les constructions de logements sociaux devraient être réparties sur la petite et grande couronne. Elle souhaiterait que l'on construise sur la Ville plus de logements en accession à la propriété, qu'on attire les entreprises, les classes moyennes. Ainsi la Ville d'Orly aurait plus de moyens. Elle invite les conseillers à réfléchir sur la situation d'Orly.

Monsieur Christian DE BARROS n'abonde pas dans son sens. Il souligne que la loi SRU (solidarité au renouvellement urbain) prévoit un quota de constructions de logements sociaux pour les Villes, au minimum 25%. Les villes qui ne respectent pas ce quota sont verbalisées. Il fait part que sur Orly 1500 personnes attendent un logement.

Monsieur Pierre STOUVENEL pose la problématique du parking « en épis » rue du commerce. Cette configuration ne permet pas aux voitures d'avoir une bonne visibilité quand elles ressortent.

Il souhaite également qu'il y ait un arrêté pour le dépôt d'ordures. Enfin, il annonce que le problème de stationnement rue du 13 novembre n'est pas réglé.

Madame Maryse GRESSOT s'inquiète de la propreté dans le quartier et fait remarquer que des ordures sont déposées le long de l'Eglise Saint Germain, que des tags apparaissent sur les murs. Elle signale aussi la présence de véhicules tampon.

Monsieur Brahim MESSACI s'interroge sur divers points :

- 1. Il demande comment la grève Véolia a été vécue et qu'elle prise en charge peut-on avoir quand il y a grève ?
- 2. Au regard de la liste d'attente chez les médecins pour avoir un rendez-vous, il demande quelles sont les spécificités des médecins pour lesquels l'attente d'un rendez-vous est plus longue.

A la question de la grève Véolia, **Monsieur Christian DE BARROS** indique que des actions ont été menées lors de la grève.

Monsieur Philippe DAOUT souligne que sur certains quartiers cela a été fait et sur d'autres non. Mais l'intervention de Madame la Maire a pu faire bénéficier la ville d'un ramassage. Une lettre d'excuse de Véolia a été distribuée.

A la question des rendez-vous chez le médecin, **Madame Jacqueline MARCONI** répond que c'est un réel problème. Les médecins spécialisés, effectuent d'autres vacations sur d'autres secteurs.

Monsieur Brahim MESSSACI termine en annonçant que pour la rentrée scolaire 2016, il y a 4 ouvertures de classes et une suppression à la maternelle Jean Moulin.

Sur ce sujet, **Monsieur Christian DE BARROS** fait part de l'implication de la Maire Adjointe déléguée au secteur Enfance/Education. Elle a très bien défendu les demandes d'ouvertures auprès de l'Inspection Académique.

Madame Geneviève BONNISSEAU signale qu'à la Cité Jardins, la place de parking réservée rue Beaudelaire pour les personnes porteuses d'un handicape, est neutralisée par le plan vigi pirate. Elle demande que la place soit déplacée.

Puis elle donne des informations sur les travaux pour la séparation des eaux usées et eaux pluviales. Certains riverains sont impatients mais les travaux se font et se poursuivront jusqu'à l'automne 2016. En ce qui concerne le nettoyage des rues, elle trouve que ce n'est pas toujours très bien fait.

Elle rappelle l'ouverture de l'épicerie et annonce que désormais on peut aussi y acheter son pain. A ce propos, elle pense que si l'on veut que les commerçants de proximité survivent, il faut se rendre chez eux. Elle demande qu'un appel général soit fait au niveau de la ville pour inciter les personnes à s'achalander chez ce type de commerçants.

Enfin elle se dit offusquée du nombre d'automobilistes qui grillent les feux rouges. Elle pense que quelques radars sur les feux dissuaderaient, notamment sur l'avenue de la Victoire.

Monsieur Yann GILBERT revient sur l'intervention de Madame Jeannine LEDUC et indique que le quota imposé par la loi SRU n'est pas la réalité sur la ville d'Orly. On est plus sur du 50% de constructions en logements sociaux et 50 % de constructions en accession à la propriété. Ce sont les chiffres communiqués lors de la réunion publique d'octobre 2015. Sur 268 logements, 122 sont dédiés à l'accès à la propriété.

Il y a des villes qui ne jouent pas le jeu, il serait souhaitable que la ville prennent des mesures. Il s'interroge sur la pertinence de continuer à construire des logements sociaux alors qu'on a des difficultés d'infrastructures (enfants de la maternelle Jean Moulin accueillis dans un AGECO, gymnase DORVAL et conservatoire dégradés).

Monsieur Brahim MESSACI indique que la question des constructions arrive trop tard. La Ville n'a plus la « main sur le PLU » du fait de la métropole. De plus, les constructions de 250 logements ne sont pas forcément dédiées aux orlysiens. Il explique que la défense des orlysiens commencent dans ces instances participatives que sont les conseils de quartiers.

Monsieur Christian DE BARROS confirme que la Préfecture, dans le cadre de la loi Dalo, impose de loger des gens de toutes les villes de la région. On ne peut que le regretter, la ville a déjà des difficultés à loger les orlysiens.

Monsieur Yann GILBERT fait part également d'un problème de stationnement sur l'école Jean Moulin.

Madame Jacqueline MARCONI indique que le nécessaire va être fait.

En ce qui concerne les médecins, **Monsieur Yann GILBERT** regrette que SOS médecins ne se déplace pas sur la Ville.

Il fait aussi un retour sur la présence de jeunes avec « narguilé » sur la place du marché. Il pense que ce cela entache l'image de la ville.

Madame Jacqueline MARCONI répond que la police est passée et a fait des contrôles d'identité. Un signalement va de nouveau être fait.

Monsieur Frank BANNER informe que les personnes âgées se plaignent des nouveaux containers, ils sont difficiles à manipuler.

Madame Elisabeth GAUTHREAU fait part de la difficulté à joindre le groupe médical au téléphone. Elle pense que leur standard devrait être renforcé.

Pour la grève Véolia, elle indique n'avoir eu aucune communication sur ce sujet.

En ce qui concerne la zone du Bas Marin, elle signale une recrudescence de camions qui se garent et génèrent ainsi un manque de visibilité,

Au niveau du Parc de la Cloche, elle souhaite que cet espace soit libéré avant les vacances. Des arbres sont entourés et elle se demande s'il est prévu un élagage. Elle rappelle que les enfants vont jouer dans ce parc, qu'ils seront bientôt en vacances et qu'ils doivent pouvoir jouer en toute sécurité.

Enfin elle fait part qu'une des bornes situées allée des sources gêne lorsque l'on veut tourner. Il serait souhaitable de l'enlever.

Monsieur Thierry CHAUDRON fait remarquer que les nouveaux immeubles vont accueillir des familles qui ont choisi de vivre à Orly. Il faut tout faire pour bien les accueillir, quel que soit leur statut social.

Il informe également qu'une crêperie s'est ouverte rue du commerce et précise que les prix pratiqués sont abordables. Il lui souhaite une bonne route.

Monsieur Philippe DAOUT remercie pour les échanges faits autour des commerçants de proximité. Il est important de les faire travailler.

En ce qui concerne le problème du Bas Marin, **Monsieur Philippe DAOUT** indique que les voitures circulent matin et soir dans les deux sens, entre les feux tricolores situés entre la rue de l'Aviation et le carrefour du Bas Marin. Cela génère un important flux de circulation. La non synchronisation des feux crée des embouteillages importants. Le département devrait les synchroniser.

Au sujet des feux, une enquête a été faite par le département à la demande du service urbanisme de la ville. Il en résulte que c'est le feu situé face aux locaux d'Air France qui pose problème mais il n'en est rion

Madame Elisabeth GAUTHREAU indique que les camions se garent sur les stop et gènent ainsi la visibilité des automobilistes.

Madame Eugénia FROBERT se félicite des points abordés. Elle souhaite en qualité de parents d'élèves faire part de la mobilisation de l'équipe enseignante de l'école Jean Moulin contre la fermeture de la classe maternelle. Elle trouve qu'il n'y a pas eu beaucoup de soutien de la part des élus. Les parents se sont défendus seuls. Elle souligne que ce n'est pas au mois de juin que l'on se penche sur la carte scolaire. Il est important de se battre contre la fermeture des classes.

En ce qui concerne le portail familles, elle demande ce qui va être amélioré. Elle indique que certaines personnes âgées arrêtent leurs activités car elles trouvent que c'est trop onéreux.

Par ailleurs, elle trouve que la rue du Maréchal Foch qui donne accès à la rue Guy Moquet (côté parc) semble un peu rétrécie.

Sur le conseil de quartiers, elle s'interroge sur le rôle des conseillers suppléants.

Elle termine en signalant que cela fait deux fois que des voitures volées sont retrouvées sur la pelouse du Parc Méliès. Elle demande qu'elles sont les mesures à prendre pour sécuriser le lieu.

Madame Jacqueline MARCONI indique que dès que la ville est prévenue, l'intervention est rapide. **Madame Eugénia FROBERT** répond que la pose d'un ruban ne suffit, il n'empêche pas les enfants de tourner autour.

3. Echanges avec le public

- > Il est demandé que l'ordre du jour du conseil de quartiers soit mis en ligne sur le site de la ville.
- > Une remarque est faite quant à l'absence régulière de certains conseillers alors que d'autres personnes voudraient intégrer le conseil de quartiers mais ne sont jamais tirées au sort.
- > Chemin des carrières : la société MATTEL a fermé ses portes et a neutralisé l'entrée par la mise en place de bennes. Les riverains craignent que ce ne soit pas assez dissuasif pour les gens du voyage, ces derniers risquent de s'installer sur cette zone.
- > Au parc Méliès des propriétaires n'attachent pas leurs chiens. Il arrive parfois que les chiens sautent sur les enfants.
- Problématique du marché : l'espace est trop petit pour y implanter beaucoup de commerces. On risque de ne rien avoir à offrir à la nouvelle population qui arrivera. Est-il envisagé de l'agrandir ?
 Madame Jacqueline MARCONI répond que les orlysiens ne fréquentent pas ce marché.
- Travaux le long du parc Méliès : pourquoi la clôture du côté du stade a été aussi longue à installer ?

Madame Jacqueline MARCONI répond qu'il y a eu un problème d'approvisionnement.

4. Information générale

Animation hors les murs juillet/août 2016

Mademoiselle Clémence CASSIER, directrice du Centre social donne des informations sur cette action. Elle se déroulera tous les mardis soir de juillet à août de 18h00 à 21h00.

| Date | Lieux |
|------------|---------------------------------|
| 05 juillet | Square Alfred de Musset |
| 12 juillet | LOPOFA |
| 19 juillet | Square Hélène Boucher |
| 26 juillet | Square Maurice Ténine |
| 02 août | Parc Mermoz |
| 09 août | La Sablière |
| 16 août | Square Foucault |
| 23 août | Parking de l'Orangerie à Méliès |

La collecte du tri sélectif

Monsieur Philippe DAOUT informe qu'actuellement la ville procède à la distribution des bacs de tri sélectif en zone pavillonnaire. Cependant la distribution ne se fait pas partout suite à un problème de fabrication et de distribution. Les bacs sont distribués aux familles selon les listings établis précédemment. Ces derniers n'ont pas été actualisés en fonction du nombre réel d'occupants.

Il est possible de demander le changement des bacs trop hauts, pour les personnes qui le désirent, en contactant le SCHS (service communal d'hygiène et santé).

A noter un point important pour les bacs gris : les déchets doivent avant tout être glissés dans des sacs. En ce qui concerne les bacs jaunes, il est possible de déposer papier, carton, boites de concerve directement dans le bac. Les boites de conserves en revanche doivent être rincées.

Monsieur Pierre STOUVENEL informe que dans d'autres communes les bacs sont lavés une ou deux fois par an.

Madame Geneviève BONNISSEAU se félicite de cette distribution et préfère avoir des bacs plutôt que des sacs éventrés sur le trottoir. Elle indique aussi qu'il n'y aura plus de distribution de sacs puisque la Ville les remplace par des bacs. Pour la partie nettoyage, elle incombe aux propriétaires ou locataires.

o Passage à la TNT (télévision numérique terrestre).

Lancée en 2005, il s'agit d'une évolution technique en matière de télédiffusion. Elle se substitue à la TAT (télévision analogique terrestre) et permet d'avoir une meilleure image et permet de réduire le coût d'exploitation.

Place Gaston VIENS

Monsieur Gaston VIENS est décédé le 21 décembre 2015. Il a été Maire de la ville d'Orly durant 44 ans. En accord avec sa famille, il est proposé de baptiser la Place du Fer à Cheval « place Gaston VIENS ». La Municipalité sera attentive pour accompagner les habitants, commerçants et associations qui seront impactés par ce changement d'adresse.

o <u>Le Journal Orly Notre Ville</u>

Le journal est désormais édité tous les deux mois. Entre deux diffusions les informations peuvent être consultées sur le site de la ville ou sur Facebook mais aussi via les panneaux lumineux.

<u>Le budget Conseil de quartier</u>

Madame Jacqueline MARCONI donne lecture du budget (tableau joint au dossier)

Monsieur Michel FROBERT demande comment est utilisé le reliquat. Il lui est répondu que si en fin d'année il reste du budget, la somme est perdue car il n'y a pas de report sur l'année suivante.

Monsieur Brahim MESSACI demande quelles sont les personnes qui décident de l'attribution ou pas d'une subvention pour un projet ? Il souligne que les conseillers de quartiers élus ne sont pas concertés. S'il y a des projets, est-il possible de les transmettre ? Il lui est répondu oui.

Madame Jacqueline MARCONI: les projets sont adressés aux Conseils de quartier et les Présdients participent au financement des projets. Une commission budget pourra être mise en place pour les prochains Conseils de quartier en 2017.

o <u>La résidence Méliès</u>

Monsieur Vincent CHARLOT indique que la Résidence Méliès connait aujourd'hui une phase importante de son histoire et qu'elle est impactée positivement par les travaux de rénovation du Parc Méliès. La résidence va bénéficier de construction d'une rampe d'accès mais aussi d'une remise aux normes du bâtiment. Il souligne que la visite de la première tranche des travaux sera organisée en mai prochain.

Enfin il souligne combien il est important d'avoir ce type de structure pour les personnes âgées et qu'il serait bien d'avoir sur la ville d'autres structures apparentées à celle-ci.

5. Projets/travaux

- Circulation Clos Marcel Paul: Madame Jocelyne BRUNEAU informe qu'un projet est en cours afin d'éviter la circulation excessive à l'intérieur du Clos Marcel Paul. L'idée est de fermer la circulation par la mise en place de plots amovibles. Cette configuration existait auparavant. Valophis a donné son accord mais c'est la ville qui réalisera les travaux puisqu'il s'agit d'un domaine public.
 - **Madame Jocelyne BRUNEAU** demande que le bosquet à l'entrée du Clos Marcel Paul soit supprimé et remplacé par des places de parkings.
- Circulation rue Henri Barbusse: Monsieur Frank BANNER informe que la circulation y est difficile soirs et matins. Un groupe de riverains s'est réuni et a réfléchi à la mise en place d'un sens unique et à l'installation de ralentisseurs. Madame Jacqueline MARCONI informe que les travaux seront réalisés fin avril/début mai. Monsieur Brahim MESSACI pense que les ralentisseurs n'ont pas forcément une incidence positive.

- Stationnement rue de la Victoire: Madame Maryse GRESSOT alerte sur la gêne occasionnée par le stationnement des voitures sur le trottoir. Les enfants sont alors obligés de passer sur la route pour aller à l'école.
- o **Clos Pantin**: **Madame Jacqueline MARCONI** indique que les travaux se terminent et que ce sera opérationnel fin mai.
- Rue du commerce : déplacement des plots anti stationnement. Cela permet d'avoir un espace plus sécurisé pour les piétons et une meilleure visibilité des vitrines des commerçants. Madame Elisabeth GAUTHREAU pense que si les gens ne peuvent pas se garer, ils ne pourront pas se rendre dans les commerces. Madame Jacqueline MARCONI répond que la rue du commerce sera regualifiée de l'Eglise jusqu'à la poste.
- o **Rue du plat d'Etain**: programme de 8 appartements, 3 sont déjà vendus. Le promoteur pense commencer les travaux fin 2016.
- o Ferme Marais : démolition de la maison et neutralisation du parking avenue de l'aérodrome.
- Projet de parking Charmilles/Aérodrome: Monsieur Philippe DAOUT indique qu'il sera sécurisé au niveau entrée et sortie parce qu'il y a des feux tricolores. L'idée c'est de l'ouvrir dans l'allée des Charmilles. Les riverains et l'Association du Parc de la Cloche ne sont pas favorables à ce projet d'ouverture sur la rue des Charmilles. Monsieur Yann GILBERT ne voit pas l'intérêt de cette ouverture. Madame Jacqueline MARCONI répond que c'est en réflexion. L'ouverture faciliterait l'accès à la gare. Néanmoins les préoccupations des riverains sont entendues.
- o **Réhabilitation du 14 rue du Maréchal Foch** : projet de réhabilitation de l'ancienne maison bourgeoise. Il est prévu d'y aménager 6 appartements en accession.

6. Evènements à venir

- o Brocante de l'association « la lique de l'espoir » le 21 avril,
- Fête des voisins le 27 mai,
 - **Madame Eugénia FROBERT** indique qu'elle aura lieu sur le parking de l'Orangerie. Un arrêté sera pris pour fermer le parking. Le conseil de quartier apporte son soutien à l'organisation de ce temps festif en octroyant une subvention.
- Festival de l'Oh : il se déroulera les 28 et 29 mai,
- Festival des Arts de la rue le 3, 4 et 5 juin
- o Le marché de Noël le 11 et 12 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.